

GÉRER ET DÉVELOPPER SON ENTREPRISE



CONSEIL ENTREPRISE EN DIFFICULTÉ OU SINISTRÉE

OBJECTIF

Vous rencontrez des difficultés financières, économiques ou votre entreprise a subi un sinistre ?

DESCRIPTION

À vos côtés, la Chambre de Métiers d'Alsace vous aide à trouver des solutions adaptées.

Nos services :

- un diagnostic de l'entreprise : situation financière, carnet de commande, relation banque et perspectives envisagées,
- une information et une orientation vers les dispositifs d'aide aux entreprises en difficulté (médiateur du crédit, centre d'information sur la prévention notamment),
- si besoin, une saisine du médiateur du crédit,
- la réalisation d'un prévisionnel dans le cadre d'une demande de crédit ou d'un échelonnement de remboursement de dette,
- en cas de sinistre : l'orientation vers les différents organismes pouvant aider l'entreprise (assurance ou RSI par exemple), l'appui à la recherche d'un nouveau local, la mise en relation avec d'autres artisans pour faciliter l'entraide, etc...

PUBLIC CONCERNÉ

Tout artisan immatriculé à la CMA rencontrant des difficultés ou subissant un sinistre (incendie, vol, dégât des eaux, catastrophes naturelles, décès, ...)

TARIF

Pris en charge par la CMA

MODALITÉS, LIEU, DURÉE, CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Entretien en entreprise ou à la CMA

Durée : selon les besoins

Synthèse d'entretien avec préconisations

CONTACTS

- Chargé de développement économique de votre territoire
- Sur www.cm-alsace.fr – Services Pratiques – Nos conseillers